

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations



## Rapport d'évaluation

### Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), proposé par l'Université Rennes 2, regroupe sept langues différentes dont une langue régionale : Allemand, Anglais, Arabe, Breton, Chinois, Espagnol, Portugais.

Cette mention se compose par ailleurs de sept spécialités. Chaque spécialité est autonome et fonctionne comme un master à part entière. Certaines d'entre elles sont déclinées en parcours :

- *Les Amériques* (avec l'Université de Rennes 1 et l'Institut d'études politiques de Rennes) : parcours *Littératures et cultures des Amériques* (LCA) et *Politiques, espaces et sociétés* (PESO),
- *Aires anglophones* : parcours *Etudes anglaises*, *Etudes nord-américaines* et *Etudes irlandaises* (avant 2012, ce parcours constituait une spécialité du master),
- *Etudes ibériques et latino-américaines (ETILA)* : parcours *National* et *International* (en bi-diplômation avec l'Université Autonome de Madrid),
- *Etudes arabes*,
- *Breton et celtique*,
- *Etudes germaniques*,
- *Etudes chinoises*.

L'objectif commun à ces sept spécialités est de proposer une formation progressive à la recherche au cours des deux années du cursus d'études. Le débouché professionnel le plus courant étant une insertion dans le monde de l'enseignement, cette formation offre aux étudiants les conditions leur permettant de se présenter aux différents CAPES et Agrégations disciplinaires. Avec ou sans formation complémentaire, d'autres champs professionnels sont visés (tourisme, édition, traduction, communication, etc.).

## Synthèse de l'évaluation

Le master LLCER de l'Université Rennes 2 se positionne au sein du champ *Langues, littératures et cultures*. Certaines de ses spécialités (*Etudes germaniques* et *Les Amériques*) relèvent aussi d'autres champs (*Arts et Sciences sociales*). La formation, au sein du champ qui est le sien, entretient en outre des liens avec le master *Lettres*. Concernant ce dernier master, on peut s'interroger sur la place du parcours *Italien* dans la spécialité *Littératures*. Cette formation, en intégrant le master LLCER, il bénéficierait vraisemblablement d'une meilleure articulation avec les enseignements en langues.

L'offre de formation est coordonnée depuis la direction de l'UFR Langues qui travaille en collaboration avec les responsables de spécialités et de parcours et les directions de département dont dépendent ces spécialités afin d'établir une cohérence scientifique entre les différents programmes d'études. La fiche RNCP commune à six des sept spécialités et celle renseignée séparément pour la spécialité *Les Amériques* indiquent très clairement les activités visées par le diplôme et les capacités et compétences évaluées.

Concernant la structuration de la mention, si les parcours sont généralement lisibles et justifiés en termes de sous-champs disciplinaires, ceux de la spécialité *Les Amériques* se retrouvent difficilement dans le tableau de présentation des unités d'enseignement (UE). Par ailleurs, dans la mesure où elle n'est pas diplômante, on peut

s'interroger, malgré son intérêt, sur la pertinence de l'option *Etudes théâtrales*, présente à chaque semestre de la spécialité *Etudes germaniques*, sauf à se demander si elle ne préfigure pas une réorientation annoncée de la spécialité.

Au sein de la ComUE Bretagne-Loire, la mention LLCER est assez singulière puisque plusieurs spécialités ne sont proposées qu'à l'Université Rennes 2 (*Etudes arabes*, *Etudes chinoises*, *Etudes germaniques*). Des spécialités à part entière en anglais et espagnol existent à l'Université de Nantes. Des parcours incluant l'anglais, l'allemand et l'espagnol existent à l'Université de Bretagne Occidentale, au Mans, à Angers et à Lorient. La spécialité *Breton et Celtique* est unique en France. La spécialité *Les Amériques* est présentée comme exclusive dans les premières pages du dossier. Or, il convient de noter la présence à l'Université Toulouse - Jean Jaurès d'un master pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des Amériques (d'ailleurs mentionné dans le bilan d'autoévaluation de la spécialité).

Les mutualisations entre spécialités semblent être rares en dehors de quelques unités d'enseignement (UE) de méthodologie documentaire. Celles annoncées entre la spécialité *Les Amériques* et les spécialités mono-disciplinaires sont difficilement lisibles. Par ailleurs, l'articulation avec le master MEEF reste à mieux définir d'autant plus qu'il est présenté comme pouvant compromettre le développement de certaines spécialités ou parcours du master LLCER (c'est le cas de la spécialité ETILA par exemple).

Le master LLCER s'appuie sur un environnement en recherche solide, structuré et dense, incluant des champs disciplinaires extralinguistiques, en particulier pour la spécialité *Les Amériques*. On dénombre au total 13 entités de recherche qui viennent en appui à la mention : 7 équipes d'accueil (ACE - Anglophonie : communautés, écritures, CRBC - Centre de recherche bretonne et celtique, ERIMIT - Équipe de Recherche Interlangues : Mémoires, Identités, Territoires, LIDILE - Linguistique et didactique des langues, CELLAM - Centre d'études des littératures et langues anciennes et modernes, CIAPHS - Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux, PREFics - Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique), les 4 premières citées étant adossées à l'UFR Langues et venant en appui direct à la formation, et 6 UMR (Archéosciences, CERHIO - Centre de recherches historiques de l'Ouest, CRAPE - Centre de recherche sur l'action politique en Europe, ESO - Espaces et sociétés, IODE-CEDRE - Institut de l'Ouest : droit et Europe, LETG - Littoral, environnement, géomatique, télédétection). Il faut également souligner, en particulier pour les spécialités *Breton et celtique*, ETILA et *Les Amériques*, les interactions avec les équipes de recherche des universités étrangères partenaires.

L'équipe pédagogique de la mention est riche et diversifiée. Elle regroupe, toutes spécialités confondues, 73 enseignants et enseignants-chercheurs relevant de l'établissement et représentatifs des sections CNU correspondant aux disciplines porteuses des spécialités. On y ajoutera les 10 enseignants-chercheurs de l'Université Autonome de Madrid assurant, au semestre 10, les cours du parcours international de la spécialité ETILA.

La prise en compte de l'environnement socioculturel et socioprofessionnel est limitée aux spécialités *Les Amériques* et *Breton et celtique* qui ont su établir des partenariats, non véritablement structurés, avec un ensemble d'organismes publics et privés susceptibles d'accueillir des stagiaires. La spécialité *Les Amériques* est la seule à faire appel à des intervenants professionnels dont le rôle est de sensibiliser les étudiants aux problématiques de l'insertion professionnelle. Si la nécessité de développer des liens avec l'environnement socioprofessionnel est évoquée à plusieurs reprises dans le dossier, peu d'initiatives sont prises dans ce sens.

La stratégie à l'international de la formation est peu lisible. Les quelques rares indicateurs présents dans le dossier ne permettent pas d'apprécier pleinement la réalité de la mobilité internationale sortante ou entrante. En revanche, le parcours *International* mis en place en 2011 dans le cadre de la spécialité ETILA est un exemple de bi-diplômation bien structurée.

Le suivi de l'acquisition des compétences est, lorsqu'il est traité, limité à la mise à la disposition des étudiants, en version imprimée ou numérique, d'un livret qui, dans certains cas, peut comporter plus d'une centaine de pages (spécialité *Les Amériques*). Il est en règle générale assimilé au suivi individualisé des étudiants facilité par les effectifs réduits dans plusieurs spécialités.

Au niveau de la mention, les effectifs sont à peu près stables, quoiqu'en légère baisse (117 inscrits en 2011, 110 en 2012 et 100 en 2013). On observe toutefois des baisses importantes dans certaines spécialités (*Breton et celtique*, respectivement 27, 22 et 18 inscrits, et *Aires anglophones*, respectivement 15, 28 et 20 inscrits) ainsi qu'un nombre très faible d'inscrits pour la spécialité *Etudes germaniques* (respectivement 7, 1 et 5 inscrits). On peut en outre parler d'un véritable effondrement des effectifs pour la spécialité ETILA (22 inscrits en 2011, 12 en 2012 et 5 en 2013).

Sur cette même période, les taux de réussite au diplôme sont de 54,7 %, 68 % et 56 %. Des nuances sont à apporter en fonction des spécialités. Ils sont relativement élevés pour les spécialités *Les Amériques* et *Aires anglophones* (entre 66 et 68 %) et faibles pour les spécialités *Etudes arabes* et *Etudes germaniques* (entre 35 et 38 %).

Les taux de réussite au master sont globalement modestes et il convient de s'interroger sur les améliorations à mettre en œuvre afin de remédier à cette situation.

Dans le dossier, les sept spécialités renvoient unanimement, avec le même texte, aux enquêtes d'insertion professionnelle diligentées, dans le cadre de l'établissement, par l'OPEIP (Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle) deux ans (diplômés de 2011 et 2012) ou un an (diplômés de 2013) après l'obtention du master. Les résultats de ces enquêtes, présentés pour la mention et par spécialités, ne donnent lieu à aucune véritable analyse. Seule la spécialité *Les Amériques* a pris une initiative pour compléter le suivi institutionnel des diplômés.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement que ce soit pour la mention ou pour les spécialités, y compris lorsque celles-ci sont pluridisciplinaires.

#### Points forts :

- De nombreuses spécialités, certaines étant uniques dans le paysage régional ou national.
- Un environnement recherche particulièrement dense avec des interactions entre les équipes relevant de champs disciplinaires multiples.
- La participation des étudiants, dès le M1, aux activités labellisées « recherche » au sein des laboratoires partenaires.
- Trois projets de double diplôme en cours de définition (un seul existe aujourd'hui).
- L'intérêt des dispositifs destinés aux étudiants dispensés d'assiduité pour la spécialité *Breton et celtique*.

#### Points faibles :

- Pas de structuration réellement visible au niveau de la mention. Chaque spécialité a communiqué son propre bilan d'autoévaluation et la synthèse de toutes les spécialités est trop peu fournie. De là découle un effet d'accumulation et de juxtaposition de pratiques diverses.
- Peu de mutualisations entre spécialités (là aussi étanchéité).
- Peu d'aspects professionnalisants intégrés dans les formations.
- Manque de renseignements sur le suivi de l'acquisition des compétences, sur les modalités de suivi des diplômés.
- Dispositifs d'aide à la réussite externalisés et limités à un recours au CIREFE (Centre International Rennais d'Etudes de Français pour Etrangers).
- Absence de la formation en italien (portée par le master *Lettres*).

#### Recommandations et conclusions :

Les sept spécialités du master LLCER fonctionnent de façon autonome avec quelques rares interactions souvent peu lisibles. Elles gagneraient à renforcer leurs liens par la mise en place de modules communs et à pratiquer un échange de bonnes pratiques, en priorité pour développer la place de la professionnalisation.

Certaines spécialités à très faibles effectifs étant très fragiles, surtout depuis la mise en place des masters MEEF, il conviendrait de développer les dispositifs de formation en distanciel (SUED, FOAD) de façon à intégrer des publics salariés, parfois en reprise d'études. Par ailleurs, la mise en place de parcours en formation continue est une piste à explorer pour contrer la baisse importante des effectifs dans certaines disciplines.

En termes de pilotage, la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention serait de nature à favoriser la cohérence et la lisibilité de la formation. Dans ce cadre, une réflexion devrait être menée afin d'examiner la possibilité de réintégrer l'italien au sein du master LLCER, cette langue étant aujourd'hui portée par le master *Lettres*. De même, la spécialité *Etudes germaniques* devrait clarifier la place de l'option *Etudes théâtrales*, aujourd'hui non diplômante, si elle souhaite en faire un axe majeur de son positionnement et de son développement.

Enfin, s’agissant d’un master en langues, les collaborations internationales, apparemment nombreuses mais souvent mal décrites dans le dossier, mériteraient d’être renforcées.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L’objectif commun aux sept spécialités de la mention LLCER est de préparer les étudiants aux métiers de l’enseignement et de la recherche en leur permettant d’acquérir un ensemble de compétences méthodologiques et disciplinaires valorisables dans ces domaines sans exclusion, avec ou sans formation complémentaire, d’autres champs professionnels.</p> <p>On peut s’interroger sur le sens de l’option <i>Etudes théâtrales</i>, présente aux semestres 7, 8 et 9 de la spécialité <i>Etudes germaniques</i>. En effet, bien que correspondant à 24 heures d’enseignement, sous la forme de cours magistraux, à chaque semestre, cette option (facultative) ne donne lieu à aucune reconnaissance en termes d’ECTS alors que le dossier souligne les efforts de l’équipe pédagogique pour établir des ponts entre le domaine de la littérature et celui des arts. Sans doute cela préfigure-t-il une réorientation annoncée de la spécialité, avec, à terme, la création d’un master <i>Arts et littératures européens</i>.</p> <p>La fiche RNCP est commune à six des sept spécialités. Seule la fiche RNCP de la spécialité <i>Les Amériques</i> est rédigée à part. Ces fiches mettent bien en évidence les activités visées par le diplôme et les compétences et capacités évaluées. Toutefois, pour les différentes spécialités, la description des semestres 9 et 10 ne rend pas compte de spécificités mentionnées ailleurs dans le dossier (par exemple le stage serait obligatoire dans la spécialité <i>Breton et celtique</i> et on n’en trouve pas trace dans la fiche RNCP).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Au sein de la ComUE Bretagne-Loire, la mention de master LLCER proposée à l’Université Rennes 2 est assez singulière puisque plusieurs spécialités ne sont proposées que dans cet établissement (<i>Etudes arabes, Etudes chinoises, Etudes germaniques</i>). La spécialité <i>Breton et celtique</i> est unique en France. Plusieurs spécialités pointent la concurrence avec le master MEEF qui a contribué à faire considérablement baisser le nombre d’inscrits en master LLCER (spécialité ETILA par exemple).</p> <p>Il existe des partenariats dans le périmètre régional avec le monde socio-culturel et socioprofessionnel pour les spécialités <i>Les Amériques</i> et <i>Breton et celtique</i>. Ces partenariats facilitent la réalisation de stages pour les étudiants et, pour la spécialité <i>Les Amériques</i>, des professionnels de ces institutions interviennent dans la formation. La plupart des spécialités ont du mal à s’ouvrir au monde professionnel extérieur à la sphère de l’enseignement.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>On dénombre au total sept équipes pédagogiques distinctes, voire huit si on comptabilise les deux parcours d’ETILA, et de taille très inégale (de 6 à 46 enseignants selon les spécialités). L’équipe la plus importante en nombre et la plus pluridisciplinaire est celle de la spécialité <i>Les Amériques</i>. Cette spécialité est par ailleurs la seule à faire appel à des professionnels (14 professionnels, 18 enseignants-chercheurs, 4 chercheurs CNRS et 1 ATER). Parmi les enseignants, il est à noter que l’on retrouve deux diplômés de la formation.</p> <p>Chaque spécialité et parcours sont pilotés par un responsable. La direction de l’UFR assure la coordination en concertation avec les directions des départements dont dépendent les spécialités. La spécialité <i>Les Amériques</i> est pilotée par deux co-responsables (un par parcours) avec une responsable des stages et une responsable des relations internationales (toutes les deux relevant du département LEA). En dehors de la spécialité <i>Les Amériques</i>, s’il y a un responsable par parcours pour ETILA, il n’y a qu’un seul responsable pour la spécialité <i>Aires anglophones</i>, malgré ses trois parcours.</p> <p>Chaque spécialité réunit son équipe au moins une fois par semestre pour travailler sur l’offre de formation, définir les modalités de contrôle, développer de nouveaux partenariats, etc.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les chiffres des inscrits sont globalement stables. On observe toutefois des fluctuations dans certaines spécialités (<i>Breton et celtique, Aires anglophones, Etudes germaniques</i>). On peut parler d'un véritable effondrement des effectifs d'ETILA (22 en 2011, 12 en 2012, 5 en 2013). Quelques augmentations semblent se confirmer, même si elles sont modestes.</p> <p>Les taux de réussite médians calculés sur la période 2011/2013 sont très différents selon les spécialités. Ils vont de 35 % et 38 % pour les spécialités <i>Etudes arabes</i> et <i>Etudes germaniques</i> à 66 % et 68 % pour les spécialités <i>Les Amériques</i> et <i>Aires anglophones</i>. Les spécialités ETILA (51 %) et <i>Breton et celtique</i> (44 %) se situent légèrement en dessous du taux médian (59 %). Avec des effectifs réduits en M1 (10 étudiants) et en M2 (5 étudiants) en décembre 2014, la spécialité <i>Etudes germaniques</i> s'interroge sur les recrutements possibles en provenance des CPGE, sur la fidélisation réduite des étudiants qui s'inscrivent en licence mais ne poursuivent pas en master.</p> <p>Les indicateurs relatifs aux emplois à temps plein et aux emplois stables sont assez satisfaisants (entre 40 % et 65 % d'emplois stables et entre 49 % et 68 % de temps plein). Le taux de cadres supérieurs est en constante baisse (73 % en 2011, 65 % en 2012, 48 % en 2013) au profit des professions intermédiaires et des employés. Si 67 % des diplômés de la promotion 2012-2013 qui étaient en emploi travaillaient dans l'enseignement, ce taux s'élevait à 80 % pour <i>Aires anglophones</i> et respectivement à 40 % et 67 % pour <i>Breton et celtique</i> et <i>Les Amériques</i>, ce qui correspond aux objectifs de professionnalisation affichés par ces trois spécialités.</p> <p>Le taux de poursuite d'études s'échelonne entre 10,5 % (diplômés de 2010-2011) et 19 % (diplômés de 2012-2013).</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il s'agit d'une mention de master à visée clairement affichée recherche. Cette dernière occupe donc une place fondamentale dans toutes les spécialités et tous les parcours. On dénombre quatre équipes adossées à l'UFR Langues (et donc à la mention), même si des spécialités pluridisciplinaires comme <i>Les Amériques</i> en comptent davantage (dix équipes pour cette seule spécialité).</p> <p>Les étudiants des différentes spécialités doivent suivre des colloques et journées d'études organisées par les équipes de recherche, voire participent à l'organisation ou à l'accueil de ces manifestations. Les modalités d'évaluation de cet aspect de la formation sont variables.</p> <p>Dans la spécialité <i>Les Amériques</i>, pour laquelle le stage est obligatoire, les étudiants peuvent effectuer ce stage dans une unité mixte de recherche (UMR) de l'établissement. La spécialité <i>Breton et celtique</i> mentionne les Doctoriales de l'équipe CRBC (journées de présentation des travaux des doctorants) auxquelles doivent prendre part les étudiants en master. La spécialité ETILA parcours international implique l'équipe ERIMIT de Rennes 2 et l'équipe IGEL de l'Université Autonome de Madrid (l'équipe pédagogique est élargie et des co-tutelles de thèse ont pu être mises en place). La spécialité <i>Etudes germaniques</i>, dont l'objectif est d'atteindre un plus grand degré de pluridisciplinarité, souhaite développer ses liens avec les équipes d'accueil de l'établissement impliquées dans la recherche en arts, études théâtrales et cinématographiques, ce qui serait en cohérence avec l'option, non diplômante, <i>Etudes théâtrales</i> présente en M1 et M2. Dans la plupart des bilans d'autoévaluation, il est souligné la difficulté à valoriser le fruit de la recherche étudiante de niveau master. Plusieurs spécialités regrettent la non publication de certains travaux. La spécialité <i>Les Amériques</i> évoque la piste d'un carnet de recherche Hypothèses. Il est également souligné la nécessité de mieux diffuser les travaux des enseignants-chercheurs auprès des étudiants.</p>
------------------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les bilans de chaque spécialité mettent en avant, avec l'acquisition de compétences disciplinaires et transversales, le caractère professionnalisant de la formation puisque, au sein de chaque spécialité ou parcours, les étudiants sont formés à une pensée autonome, qu'ils apprennent à construire un raisonnement argumenté, à structurer leur pensée, à organiser des connaissances, qu'ils consolident leur culture générale, etc.</p> <p>Durant ce master, les étudiants affinent les outils méthodologiques indispensables à la réussite aux concours (Capes, Agrégation). Les équipes pédagogiques et les cursus tels qu'ils sont organisés invitent les étudiants à poursuivre dans la voie de la recherche.</p> <p>Plusieurs spécialités soulignent la nécessité d'améliorer les liens avec le monde professionnel mais on n'identifie pas les propositions concrètes relatives à ce point.</p> <p>Il existe somme toute peu de liens avec le monde-socioprofessionnel et la réalisation de stages intégrée aux cursus reste marginale. Seules les spécialités <i>Les Amériques</i> et <i>Breton et celtique</i> rendent le stage obligatoire (trois mois minimum consécutifs pour <i>Les Amériques</i>, une à quatre semaines pour <i>Breton et celtique</i>). Dans cette spécialité, les modules professionnalisants organisés en trois axes existent (pilotage et gestion de projets culturels, métiers relations internationales, métiers de la coopération au développement).</p> <p>La spécialité <i>Etudes Germaniques</i> mentionne l'existence de Modules d'Approche Professionnelle à l'échelle de l'Université Rennes 2, comportant 12 séances de travail par semestre (rédaction CV, lettre de motivation, préparation à des entretiens de sélection, etc.) Cette spécialité, qui conditionne la professionnalisation dans des secteurs autres que l'enseignement et la recherche à des combinaisons avec d'autres formations, envisage l'introduction de modules dédiés en traduction/traductologie.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En dehors des spécialités <i>Les Amériques</i> et <i>Breton et celtique</i>, la formation ne rend pas les stages obligatoires. Lorsqu'ils existent, ils font l'objet d'une convention. Comme le souligne la spécialité <i>Etudes arabes</i>, les étudiants ne sont pas demandeurs, mais le constat vaut pour d'autres spécialités.</p> <p>Le caractère obligatoire du stage prévu par la spécialité <i>Les Amériques</i>, tel qu'il est défini dans le rapport de la mention, est plus ou moins dilué dans le tableau des UE de la spécialité avec deux orientations (recherche ou stage) possibles en S10.</p> <p>Le stage obligatoire prévu en S8 (une à quatre semaines) dans le cadre de la spécialité <i>Breton et celtique</i> est lié à la traductologie et est en phase avec le cursus et le projet professionnel de l'étudiant. Le dossier mentionne différents partenaires dans les secteurs de l'enseignement (en particulier bilingue, du journalisme et des médias, de l'animation, de l'édition et des collectivités territoriales). Trois stages ont été effectués en M1 en 2013-2014. Il n'y a pas de stage en M2. Aussi l'intégration du stage dans la spécialité gagnerait à être clarifiée.</p> <p>La spécialité ETILA est la seule à regretter d'avoir peu de partenariats avec des organismes tournés vers l'international ou la communication, sans que cela débouche sur une prise d'initiatives dans ce sens.</p> <p>Seulement 23 stages ont été effectués en 2013-2014 : 7 en M1 tous facultatifs, et 16 en M2, quasiment exclusivement dans le cadre de la spécialité Les Amériques (4 en parcours LCA et 9 en parcours PESO).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il existe de nombreux dispositifs de mobilité à l'Université Rennes 2 : ERASMUS+, conventions bilatérales, CREPUQ, ISEP. Outre l'Europe et le continent américain, on note que les partenariats avec la Chine et les pays arabes sont également nombreux. Les spécialités <i>Etudes arabes</i> et <i>Etudes chinoises</i> accueillent beaucoup d'étudiants étrangers (aussi bien en licence qu'en master pour <i>Etudes chinoises</i>).</p> <p>ETILA parcours international dispose d'une bidualité (DD) avec l'Université Autonome de Madrid - UAM (trois places de part et d'autre). La mobilité au sein d'ETILA international est organisée de la sorte : les Espagnols sont accueillis à Rennes au semestre 9 et les Français à Madrid</p>

	<p>au semestre 10. La sélection se fait sur la base de commissions mixtes (représentants de chaque université à parts égales). La mobilité enseignante entre Rennes 2 et l'UAM est régulière : colloques, séminaires, jurys de thèse, co-tutelles, projet européen en cours d'élaboration.</p> <p>Un double diplôme est en projet avec l'Université de Fès (<i>Etudes arabes</i>), celle de Fudan (<i>Etudes chinoises</i>). Le double diplôme envisagé avec l'Université d'Iéna (<i>Etudes germaniques</i>) est plus avancé (ouverture prévue à la rentrée 2016) et prend place dans le cadre de l'Université franco-allemande.</p> <p>Globalement les informations sur les indicateurs de l'International sont disséminées dans les bilans et selon des appréciations propres et non systématiques. On ne se rend donc pas bien compte des flux de mobilités entrantes et sortantes (ni pour les étudiants ni pour les enseignants).</p> <p>L'assistanat à l'étranger effectué dans le cadre du CIEP (Centre international d'études pédagogiques) est mentionné par certaines spécialités.</p> <p>Les étudiants étrangers qui viennent étudier à l'Université Rennes 2 bénéficient des cours de français pour étrangers dispensés par le CIREFE.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès en M1 est de plein droit pour les étudiants titulaires d'une licence dans la langue correspondant à la spécialité choisie. La spécialité <i>Aires anglophones</i> a choisi de restreindre l'accès de droit aux étudiants titulaires d'une licence d'Anglais délivrée par l'Université Rennes 2. La spécialité <i>Les Amériques</i> accueille des étudiants d'horizons variés. Toutes les licences en langues y sont apparemment admises.</p> <p>Beaucoup d'étrangers semblent inscrits dans la mention, notamment des Latino-américains et aussi quelques Russes. Le CIREFE est d'une grande utilité pour ceux d'entre eux ne dominant pas bien la langue française (une connaissance insuffisante du français est un obstacle à la bonne intégration et à la réussite en master).</p> <p>Chaque spécialité a mis en place une commission pédagogique qui examine dès le M1 les demandes d'admission n'entrant pas dans les critères définis par la spécialité.</p> <p>L'accès en M2 relève systématiquement d'une commission pédagogique réunie par spécialité. L'accès en M2 du parcours international de la spécialité ETILA relève d'une commission pédagogique mixte (Université Rennes 2 et Université Autonome de Madrid).</p> <p>Le dossier ne précise que peu d'éléments sur les dispositifs d'aide à la réussite, hormis le suivi individuel des étudiants par leurs directeurs de recherche. Quant à la réorientation, il n'en est pas fait mention.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il n'y a pas de démarche au niveau de la mention dans ces différents domaines. La spécialité <i>Breton et celtique</i> est une des rares à mettre en avant ces aspects dans le dossier. Elle est par ailleurs la seule à proposer la modalité formation à distance via le SUED. Les autres spécialités utilisent la plate-forme Coursus pour déposer compléments de cours, exercices, etc.</p> <p>La spécialité <i>Breton et celtique</i> a mis en place un ensemble de dispositifs destinés aux étudiants non-assidus (stages, protocoles dédiés, rendez-vous ponctuels, visio/Skype, aide spécifique à la rédaction du mémoire de M2).</p> <p>Il existe un Relais Handicap au sein de l'Université Rennes 2, mais le cas des étudiants en situation de handicap est évoqué très rapidement et seulement à deux reprises (<i>Etudes germaniques</i> et ETILA). Rien n'est précisé pour les sportifs de haut niveau.</p> <p>L'université propose chaque année une journée de formation à la recherche bibliographique numérique ainsi qu'une journée de stage pour familiariser les étudiants aux nouvelles technologies de l'information et aux ressources documentaires informatisées. Les dispositifs de formation à la recherche bibliographique numérique organisés par l'établissement ainsi que les stages créés par l'URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Bretagne et des Pays de la Loire) ne sont mentionnés que par la spécialité <i>Etudes Germaniques</i>.</p>

	<p>Le dispositif VAE est rarement mentionné, seulement pour les spécialités <i>Breton et celtique</i> et ETILA, mais sans aucune donnée chiffrée, davantage comme une possibilité existante.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les règles de modalités de contrôle des connaissances et aptitudes (MCCA), la compensation, les règles de répartition CM/TD et les principes d'évaluation des enseignements font l'objet d'un cadrage commun à toutes les formations de l'établissement. Contrôle continu et examen terminal sont les deux modalités d'évaluation citées.</p> <p>L'évaluation en master passe très souvent par la rédaction de dossiers. Dans certaines spécialités, le compte-rendu de manifestations scientifiques auxquelles les étudiants ont assisté est évalué (<i>Aires anglophones</i>).</p> <p>30 ECTS sont délivrés pour une année d'assistantat dans le cadre du CIEP. Peu de spécialités le précisent mais ce dispositif est mis en place au niveau de l'établissement et s'applique donc à toutes les formations (décision des Commissions Formation et Vie Universitaire).</p> <p>L'évaluation du volet recherche n'est pas uniformisée et diffère selon les spécialités. Certaines évaluent déjà cette partie en M1 (mémoire obligatoire en M1 pour <i>Les Amériques</i> alors qu'il ne l'est pas dans les autres spécialités). La spécialité <i>Etudes germaniques</i> évalue néanmoins en M1 des « notes de recherche » rédigées en allemand.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Cette rubrique n'est pas remplie par toutes les spécialités. Lorsqu'elle est renseignée, elle se limite à quelques lignes.</p> <p>Le dossier mentionne qu'il existe un portefeuille de compétences commun à la mention. Cependant, on n'en trouve pas trace alors que plusieurs spécialités en font état.</p> <p>Dans chaque spécialité, il existe un livret numérique ou papier qui décrit la formation, le contenu des UE, les modalités de contrôle. Dans certaines spécialités, <i>Les Amériques</i> par exemple, il comprend 120 pages. Certes, le caractère exhaustif est appréciable car il devient l'outil de référence mais il devient du coup d'un maniement plus complexe.</p> <p>Certaines spécialités à très faibles effectifs mettent en avant le suivi individualisé des étudiants. Des entretiens sont organisés par <i>Etudes germaniques</i> par exemple, en dehors des rendez-vous de travail avec les directeurs de recherche. Les compétences méthodologiques et disciplinaires visées sont déclinées sommairement dans les deux fiches RNCP jointes au dossier. Le supplément au diplôme est succinct.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les sept spécialités mentionnent les enquêtes de l'OPEIP (Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle) et des études menées localement. Celles-ci se situent plus de deux ans (diplômés de 2011 et 2012) ou un an après l'obtention du master (diplômés de 2013).</p> <p>La spécialité <i>Les Amériques</i> est la seule à proposer un questionnaire afin de constituer une base de données propre pour évaluer ses points forts et ses points faibles en termes d'insertion professionnelle.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>En ce qui concerne le pilotage de la mention, il n'existe pas de conseil de perfectionnement. Il n'en existe pas non plus dans les spécialités.</p> <p>La cohérence est assurée par la direction de l'UFR Langues, le conseil d'UFR, les directeurs de départements dont dépendent les spécialités et les directeurs d'équipes de recherche. Des représentants étudiants sont parfois élus dans les conseils de département et d'UFR. Certaines spécialités font état de réunions de bureaux de département.</p> <p>Les équipes pédagogiques organisent des bilans, en général semestriels, de façon à améliorer sans cesse la qualité de la formation dispensée.</p> <p>On note la préoccupation des étudiants d'être bien préparés aux exercices des concours. C'est ainsi par exemple que ceux de la spécialité <i>Aires anglophones</i> souhaitent voir rétablis en master les enseignements de Linguistique et de Traduction, de façon à ce que s'opère une continuité entre master et Concours, y compris pour ceux qui font le choix d'un master à visée recherche.</p>

# Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2  
aux rapports de synthèse de l'HCERES  
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président  
  
Olivier DAVID



<b>Champ de formation</b>	Langues, littératures et cultures
<b>Intitulé du diplôme</b>	Master mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

## Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

### Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	pour le parcours Italien, voir ci-dessous : point "recommandations")

Points forts	
Observations	Le rapport d'évaluation souligne très justement la position unique de la mention au sein de la ComUE UBL : plusieurs spécialités étant uniques au sein de cette ComUE (études arabes, études chinoises, études germaniques), une spécialité unique en France (breton et celtique) et une spécialité qui ne trouve son équivalent qu'à l'Université Toulouse-Jean Jaurès. La forte demande en anglais et espagnol justifie une offre de formation dans ces spécialités à la fois à l'Université Rennes 2 et à l'Université de Nantes (au sein de la ComUE). La richesse de cette offre de formation est une politique volontariste de l'Université Rennes 2 à soutenir l'offre en formation en langues, même à faible effectif.

Points faibles	
Observations	<p>Le rapport souligne une structuration faible de la mention or l'équipe pédagogique de l'ensemble des spécialités souhaite préserver autant que possible une cohérence pédagogique au sein de chaque spécialité. La structuration au sein de la mention infléchit les orientations majeures du diplôme (notamment, pour le cas actuel, vers l'enseignement comme débouché professionnel) tout en préservant un périmètre d'action pour chaque spécialité pour développer sa spécificité. La nature d'une mention telle que LLCER rend une forte structuration difficile au sein d'une offre de formation riche (embrassant des langues aussi diverses que l'arabe, le chinois, l'anglais, ou le breton, par exemple).</p> <p>Le rapport souligne le peu d'aspects professionnalisants intégré dans les formations.</p>

	<p>L'orientation actuelle de la mention reste, pour la plupart des spécialités, l'enseignement. L'aspect professionnalisant des spécialités est donc une initiation à la recherche universitaire pour la préparation des concours de l'enseignement. Le contrat en cours est, en effet, le contrat du véritable tournant dans l'enseignement supérieur avec la stabilisation des Masters MEEF. Les chutes d'effectifs dans certaines spécialités (aires anglophones et ETILA et même breton et celtique) sont dues au choix de certains étudiants vers le concours du CAPES et sa structure mastérisante, le MEEF. Le faible taux de réussite dans certaines spécialités est aussi le reflet du public qui ne fait pas le choix d'un Master MEEF : souhaitant se perfectionner avant de s'inscrire au concours, le public qui fait le choix d'un Master LLCER est parfois plus faible en termes de compétences qu'auparavant.</p> <p>(pour le parcours Italien, cf. ci-dessous : point "recommandations")</p>
--	---

<b>Recommandations</b>	
Observations	<p>Le rapport préconise une mutualisation plus forte entre spécialités et la proposition de nouvelle offre de formation anticipe cette demande avec une mutualisation plus cohérente, notamment en méthodologie de la recherche universitaire et initiation à la pratique de la recherche. Cette mutualisation entre spécialités vise aussi à regrouper un réseau socio-professionnel pour, à la fois, échanger de bonnes pratiques au sein de chaque spécialité, et élargir le champ de professionnalisation du master et de ses spécialités. Un système de double conseil de perfectionnement est envisagé avec un conseil pour chaque spécialité et un conseil au niveau de la mention. La mise en place au niveau de l'université d'un service universitaire de pédagogie facilitant une pédagogie hybride permettra la spécialité breton et celtique (pour l'instant la seule spécialité offerte en EAD) à se renforcer au niveau nationale. Une réflexion est menée au niveau de l'UFR, porteur de la mention, concernant la mise en place de formations ou modules de formations par le biais de la formation continue. En effet, la richesse de l'offre en termes de spécialités est un atout et pourrait attirer des étudiants dans des formations telles l'arabe, le chinois ou l'allemand par le biais d'une offre de formation continue par EAD.</p> <p>Le positionnement de la spécialité Amériques dans la mention Langues et sociétés lors du prochain contrat vise à rendre plus lisible cette formation par rapport aux spécialités de la mention LLCER.</p> <p>Quant au parcours étude théâtrales dans la spécialité études germaniques, ce parcours ne sera plus offert dans le prochain contrat. Comme le note le rapport des experts, ce parcours préfigure un projet de bi-diplomation avec l'université d'Iéna et en lien avec la mention lettres autour de la production culturelle et artistique du 19<sup>e</sup> siècle en langues allemande, italienne, et française.</p> <p><b>• Place du parcours Italien :</b> (Voir. également les éléments de réponse proposés dans la réponse au rapport de synthèse du master "Lettres")</p> <p>Le rapport de l'HCERES sur les Licences LLCER de Rennes 2 pointe positivement, dans le volet « recommandations » (p. 4), la visibilité donnée dans la Licence d'italien à « l'articulation entre la Licence et le Master » (qui devient du coup un modèle pour les autres langues) et souligne, à différentes reprises (p. 6 et 8), l'attention portée, dans la formation des étudiants, aux questions qui concernent la recherche et la poursuite d'étude.</p> <p>Il est vrai que l'équipe pédagogique du département d'italien a toujours été soucieuse de construire pour ses étudiants des parcours aux finalités clairement définies, les plus</p>

riches, les plus variées et les plus solides possibles. C'est pourquoi, à l'intérieur du champ « Langues, littératures et cultures » (qui regroupe non seulement tous les départements de l'UFR Langues, mais aussi les Lettres qui sont une composante de l'UFR ALC), les Italianistes se sont adressés aux collègues spécialistes de la recherche en littérature, afin de mettre en œuvre des « interactions » et « la mise en place de modules communs » d'enseignement, comme le recommande le rapport de l'HCERES sur les Masters Langues (p. 5).

S'est ainsi nouée une collaboration particulièrement étroite et bénéfique entre le département d'italien et le département de Lettres, comme en témoignent aussi bien la réussite et le taux de satisfaction des étudiants que les activités de recherche menées au sein du CELLAM, où ces étudiants ont toute leur place.

Un retour de l'italien en Langues, qui ne serait appuyé sur aucun adossement en matière de recherche, signifierait la fin d'une formation qui a pourtant fait ses preuves au cours de ces dernières années et qui va proposer aux étudiants, à la rentrée 2016, l'un des l'un des rares parcours internationaux effectivement en place dans notre université. Ce retour éventuel reviendrait à réduire à néant ce qui a été patiemment construit sur deux contrats d'établissement après avoir reçu l'aval aussi bien des évaluateurs précédents que de l'Université.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président  
UNIVERSITÉ  
RENNES 2  
Olivier DAVID